IPI

INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE

SECURITY COUNCIL REPORT
Independent. Impartial. Informative.

STIMSON

Appliquer les recommandations du HIPPO en RDC : Vers des mandats stratégiques, hiérarchisés et ordonnancés

JUILLET 2017

Le 14 juillet 2017, l'International Peace Institute (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé un atelier sur les défis auxquels doit faire face la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Il s'agissait là du cinquième atelier d'une série réunissant des représentants des États membres, des acteurs de l'ONU et des experts indépendants, en vue d'analyser la manière dont les politiques de l'ONU et les recommandations formulées en juin 2015 par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies (High-Level Independent Panel on Peace Operations, ou HIPPO) peuvent être appliquées à la situation particulière de chaque pays.

Le présent compte rendu a été corédigé par l'IPI, le Stimson Center et le Security Council Report. Il récapitule les principaux points soulevés au cours du débat selon la règle de non-attribution de Chatham House et ne reflète pas nécessairement les vues de tous les participants.

Ce projet est financé par ifa (Institut für Auslandsbeziehungen) avec des ressources fournies par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères.

Introduction

En mars 2017, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2348 portant sur le renouvellement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Cette résolution comportait également une demande, adressée au Secrétaire général pour qu'il entreprenne un examen stratégique de la mission afin de déterminer « si toutes les tâches prescrites, les priorités et les ressources connexes sont toujours pertinentes et s'il est nécessaire d'adapter le mandat de la Mission aux besoins spécifiques de la phase postélectorale », et présente un rapport à ce sujet au Conseil de sécurité au plus tard à la fin du mois de septembre 2017. Cet examen a pour objet de proposer au Conseil des modalités destinées à réduire la force de la MONUSCO et ses composantes civiles, et de poser les bases de l'élaboration d'une stratégie de retrait avant le prochain renouvellement du mandat[1].

Afin d'éclairer le débat sur le processus d'examen stratégique et le renouvellement du mandat de la MONUSCO qui lui fera suite en mars 2018, l'International Peace Institute (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont co-organisé un atelier qui s'est tenu le 14 juillet 2017. Cet atelier a été l'occasion, pour les principales parties prenantes, de parvenir à une compréhension commune de la situation sur le terrain et à une même évaluation stratégique des politiques adoptées par la mission, pour élaborer des options réalistes en vue de l'exécution de son mandat. Les échanges de vues avaient pour objectif de contribuer à l'évolution de la pratique du Conseil de sécurité consistant à élaborer des mandats stratégiques, hiérarchisés et ordonnancés pour les opérations de paix de l'ONU, conformément aux recommandations du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies (HIPPO).

La première séance de cet atelier a été consacrée à une analyse de la dynamique des conditions de sécurité et de la situation politique en République démocratique du Congo (RDC) et à une réflexion sur la manière dont la stratégie politique de la MONUSCO pourrait être adaptée afin de répondre à cette dynamique. La seconde séance visait à examiner les objectifs prioritaires de la mission et la manière de les ordonnancer pour faire avancer la stratégie politique analysée à la séance précédente. Les participants se sont également efforcés de définir le rôle de « stabilisation » de la MONUSCO et ont examiné les options envisageables pour la mise en œuvre d'une éventuelle stratégie de retrait.

1 Résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations Unies (31 mars 2017), S/RES/2348, par. 51.

Analyse du contexte et stratégie politique

La crise politique liée au maintien au pouvoir du Président Joseph Kabila au-delà des deux mandats prévus par la constitution congolaise a donné lieu à une instabilité, des violences politiques et des violations des droits de l'homme. En outre, elle a alimenté et aggravé des conflits distincts mais interdépendants sévissant dans le pays, notamment caractérisés par des actes de violence commis par des groupes armés et par l'intensification de la violence intercommunautaire dans les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, ainsi que dans les provinces centrales du Kasaï. Les problèmes économiques, l'aggravation de la crise humanitaire et la présence de dynamiques régionales déstabilisatrices ont également causé une exacerbation de ces difficultés.

DÉFIS POSÉS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POLITIQUE

Le 31 décembre 2016, l'Église catholique a réussi à négocier un accord politique entre les principaux partis politiques de la RDC. Cet accord a confirmé l'engagement de ses signataires d'établir des institutions de transition et d'organiser des élections nationales libres, justes et crédibles avant la fin de 2017.

Toutefois, les luttes politiques intestines et les dissensions font actuellement obstacle aux efforts déployés par les principaux partis politiques de la RDC pour mettre en œuvre l'accord du 31 décembre. L'engagement manifesté par l'Alliance pour la majorité présidentielle, le parti de Kabila, à l'égard des dispositions de l'accord, s'affaiblit. En outre, le décès au début de 2017 d'Étienne Tshisekedi, personnalité de premier plan de l'opposition, a affaibli cette dernière, qui est désormais fortement fragmentée. Ce vide politique a permis à la majorité présidentielle de s'arroger le contrôle absolu de la mise en œuvre de l'accord, ce qui a porté atteinte à son caractère inclusif et à sa crédibilité. Les initiatives entreprises par l'opposition pour boycotter le processus en cours ou s'abstenir d'y participer se sont par ailleurs révélées inefficaces.

Les manœuvres dilatoires menées par la majorité présidentielle ont fortement compromis et ralenti la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Le Conseil national de suivi de l'Accord n'a pas encore été créé. Des mesures essentielles de renforcement de la confiance, au nombre desquelles figurent la protection de la liberté de réunion et des droits des médias, la libération des prisonniers politiques et la création de conditions propices au retour en toute sécurité des personnes contraintes de s'exiler pour des raisons politiques, n'ont pas été mises en œuvre.

La Commission électorale nationale indépendante a fait savoir qu'il est, à toutes fins pratiques, impossible pour le pays d'organiser des élections avant la fin de 2017. L'accord du 31 décembre contenait des dispositions sur l'exécution d'un tel scénario, mais les décisions à prendre au sujet de la prolongation du calendrier électoral exigent l'existence d'un consensus entre la commission électorale et le comité de mise en œuvre qui reste encore à créer. Compte tenu des dysfonctionnements et des dissensions internes observés entre les signataires, il est peu probable qu'une prolongation négociée du calendrier ait lieu d'une manière jugée légitime. De nombreux analystes craignent actuellement que la majorité présidentielle n'abandonne purement et simplement le cadre envisagé dans l'accord du 31 décembre.

DÉTÉRIORATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

La dynamique de la sécurité en RDC a évolué au cours de l'année en raison du fait qu'elle revêt désormais un caractère de plus en plus ethnique et qu'elle est marquée par des flambées de violence dans de nouvelles zones et régions. Les menaces posées dans l'est par certains groupes armés tels que les Forces démocratiques alliées, les Forces démocratiques de libération du Rwanda et Maï-Maï Kata Katanga, ont légèrement diminué. Elles ont cependant été remplacées par d'autres manifestations de violence d'origine ethnique dirigées contre les civils et l'autorité de l'État. Au sud de la ville de Beni, au Nord-Kivu, les tensions entre les groupes ethniques Nande et Hutu ont donné lieu à la formation d'une alliance entre groupes Maï-Maï dont les membres ont commis des actes de violence à l'encontre des habitants et ont attaqué les forces gouvernementales. Les violences ethniques entre les populations Twa et Luba ont repris, des actes de violence ayant été signalés à la frontière entre les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika.

En outre, les violences et menaces à l'encontre des civils se sont étendues sur le plan géographique, surtout dans les provinces du Kasaï, au centre du pays. Associé initialement à des revendications locales portant sur le droit des familles de désigner la succession des chefs traditionnels, le conflit sévissant au Kasaï a évolué au point de se propager à plusieurs provinces et groupes ethniques ; il semble de plus en plus lié à des revendications politiques nationales. Les actes de violence organisés et persistants commis par des groupes armés se sont accentués, dans un contexte où les parties en cause s'opposent dans des affrontements ayant pour enjeu le contrôle des mines et autres sources de revenus.

Même si un grand nombre de ces conflits ethniques sont issus de tensions locales de longue date, la crise politique nationale a rendu de plus en plus difficile le contrôle de cette violence par les autorités. En l'absence d'un processus politique crédible, certains groupes armés ont commencé à contester l'autorité et la légitimité des institutions de l'État. Dans ce climat d'incertitude politique grave, certaines collectivités se tournent vers des groupes armés en espérant y trouver des garanties de sécurité plus locales. En outre, certaines personnalités politiques nationales ont délibérément attisé des conflits locaux dans tout le pays afin de manifester leur puissance et de promouvoir leurs intérêts.

La situation socio-économique en RDC continuant de se détériorer ; le franc congolais a perdu la moitié de sa valeur au cours de l'année écoulée[2], principalement à cause de chocs exogènes, dont la chute du prix du cuivre. Ce revers économique a accentué la frustration ressentie au sein de la population, aggravant également la crise humanitaire et ajoutant un degré d'imprévisibilité au conflit, notamment dans les grandes zones urbaines.

DYNAMIQUE RÉGIONALE

L'instabilité régnant le long des frontières du Congo continue également à entretenir les tensions régionales. L'Armée de résistance du Seigneur (LRA) a intensifié ses activités à proximité des frontières du pays avec la République centrafricaine et le Soudan du Sud après que la mission organisée conjointement par les États-Unis et l'Ouganda pour contrecarrer l'action de la LRA ait quitté la région. Vers le sud-ouest, les réfugiés qui fuient le conflit sévissant dans les provinces du Kasaï sont entrés en Angola, où certains indices révèlent que les clivages ethniques se reproduisent et s'exacerbent dans ce pays. Cette évolution a influencé l'attitude de l'Angola envers la RDC et a en outre suscité des préoccupations dans d'autres États voisins qui, eux aussi, craignent de devoir faire face à un afflux de réfugiés si la crise politique se prolonge.

Sachant bien qu'il doit conserver le soutien des pays voisins s'il désire rester au pouvoir, le Président Kabila a tenté de renforcer ses appuis dans toute la région. Par exemple, bien qu'il n'entretienne pas de relations suivies avec l'Union africaine (UA), Kabila a assisté au dernier sommet de l'Union, au début juillet. Son gouvernement a envoyé des délégations diplomatiques en Afrique du Sud, en Ouganda et au Niger, et plusieurs dirigeants africains ont fait des déclarations dans lesquelles ils ont exprimé leur soutien au Président Kabila au cours des derniers mois[3]. Il convient cependant de noter que, jusqu'à présent, l'Union africaine n'a pas pris clairement position au sujet de la situation régnant en RDC.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'incertitude observée sur le plan politique a également donné lieu à une augmentation des cas de violations des droits de l'homme dans tout le pays, principalement pour des motifs politiques. Les représentants des pouvoirs publics et les forces de sécurité ont interdit les manifestations organisées par l'opposition, procédé à des arrestations arbitraires, réprimé les manifestants avec une force disproportionnée, censuré les médias et fait obstacle à la liberté de mouvement des chefs de l'opposition.

En outre, alors que la violence et l'instabilité augmentent, le gouvernement n'a pas réussi à

2 Aaron Ross : « Congo Requests Financial Support from Donors amid Economic Crisis », Reuters, 6 juillet 2017, disponible à www.reuters.com/article/us-congo-economy-idUSKBN19R2MY .

3 Felix Share : « President Hailed for Standing by DRC », *The Herald*, 15 juillet 2017, disponible à www.herald.co.zw/president-hailed-for-standing-by-drc/ ; Naledi Shange : « Zuma Lauds Embattled Kabila on 'Progress' in DRC, Despite Protest outside Talks Venue, » *Times Live*, 25 juin 2017, disponible à www.timeslive.co.za/politics/2017-06-25-zuma-lauds-embattled-kabila-on-progress-in-drc-despite-protest-outside-talks-venue/ .

protéger les droits de l'homme sur l'ensemble du territoire. Les groupes armés continuent à commettre avec impunité des exécutions extrajudiciaires, des violences sexuelles et d'autres violations. En mars 2017, la violence dans les provinces du Kasaï a causé la mort de deux experts des Nations Unies, victimes d'exécutions extrajudiciaires, et le Gouvernement congolais a tenté publiquement d'empêcher la conduite d'enquêtes internationales sur cet incident.

RÉPERCUSSIONS POUR LA STRATÉGIE POLITIQUE DE LA MONUSCO

Compte tenu de la dynamique de ce conflit, la stratégie politique de la MONUSCO se doit de déterminer des moyens de pression ou incitations visant à faire respecter la structure de l'accord du 31 décembre par le parti de la majorité présidentielle au pouvoir. Cette stratégie devra également être assez souple pour permettre d'envisager plusieurs scénarios possibles pendant l'année à venir.

Souplesse : Trois scénarios potentiels sont plausibles au cours de l'année à venir, et le mandat de la MONUSCO devrait être assez souple pour permettre la mise en œuvre de chacun d'entre eux.

1. Selon le scénario le plus optimiste, l'accord du 31 décembre est mis en œuvre de manière crédible. Il n'est pas possible d'organiser des élections avant la fin de cette année, tel qu'envisagé dans l'accord, mais les parties s'efforcent, en toute bonne foi, de modifier l'accord tout en continuant d'agir dans les limites du cadre convenu. La mission devra alors modifier son orientation après la tenue d'élections afin de soutenir les efforts de stabilisation déployés dans l'ensemble du pays. Les participants aux ateliers ont convenu que ce scénario était le moins probable.
2. Dans le cadre d'un scénario axé sur le statu quo, la majorité au pouvoir continue de brouiller les pistes et d'utiliser des tactiques dilatoires, ce qui force la mission à adopter une position difficile ; en effet, elle doit alors décider si le cadre, à toutes fins pratiques, a été abandonné, et dans l'affirmative, déterminer le moment auquel cela s'est produit. Une crise de légitimité se déclenche. Le Conseil de sécurité serait alors forcé de déterminer s'il est approprié de maintenir certains aspects du mandat de la MONUSCO relatifs au soutien à accorder à l'État hôte, ce qui pourrait être interprété comme revenant à soutenir un gouvernement illégitime.
3. Dans le scénario le plus pessimiste, l'accord du 31 décembre est abandonné par une ou plusieurs parties ou se solde par un échec après que le Gouvernement tente de prendre des mesures (telles que la tenue d'un référendum) se situant en dehors du cadre de l'accord. Certains participants ont également évoqué la possibilité que le Président Kabila reste au pouvoir après la tenue d'élections non crédibles et impose des mesures de sécurité draconiennes dans tout le pays. Selon ce scénario, il est probable que des conflits généralisés éclatent dans l'ensemble du pays, et s'accompagnent de contestations politiques violentes aux niveaux local et national. Le Conseil de sécurité fera alors face à des questions cruciales liées non seulement au mandat de la mission, qui est de soutenir l'État hôte, mais aussi à des questions de partialité, outre le fait qu'il devra assurer également la protection des civils alors que les capacités de protection de la mission seront largement dépassées vu l'ampleur que prendra la violence.

Pressions : La MONUSCO n'exerce qu'une influence limitée sur le Président Kabila. Pour surmonter cet obstacle, le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait collaborer avec des partenaires régionaux et financiers afin d'être en mesure d'appliquer des pressions sur la majorité présidentielle afin de faire respecter le cadre du 31 décembre. Les partenaires régionaux, en particulier les pays voisins, ont tout intérêt à ce que la paix et la stabilité règnent en RDC, mais ils n'ont pas encore pris de mesures décisives pour influencer le gouvernement en place. La MONUSCO peut intervenir de manière créative et par des voies officieuses auprès des États voisins, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale dans son ensemble afin de mobiliser les moyens de pression politiques nécessaires pour assurer des élections libres, justes et crédibles. Une autre option envisagée consisterait à persuader

certains investisseurs de faire pression sur les entreprises familiales du Président Kabila[4].

Hiérarchisation des priorités et ordonnancement

Les priorités stratégiques mentionnées dans la Résolution 2348 — soutien au processus politique et protection des civils — doivent rester les objectifs prioritaires de la mission compte tenu du contexte actuel. Le mandat et les activités de la MONUSCO devraient accorder la priorité à la tenue d'élections libres, justes et crédibles en RDC, tout en mobilisant un soutien régional et international pour le cadre du 31 décembre. La MONUSCO devrait adopter une stratégie plus flexible en matière de protection des civils, afin de tenir compte des besoins de protection croissants observés dans tout le pays. Enfin, la mission doit collaborer avec d'autres partenaires, plus précisément l'équipe-pays des Nations Unies, afin de repérer et de combler les lacunes qu'elle n'est pas en mesure de résoudre, et d'élaborer en fin de compte une stratégie de sortie.

ÉLECTIONS

La stratégie politique de la MONUSCO devrait accorder la priorité à la tenue d'élections nationales libres, justes et crédibles en RDC, qui déboucheraient sur un transfert pacifique du pouvoir et à un renforcement de la stabilité politique. La mise en œuvre de cette priorité nécessitera un soutien à la fois politique et technique.

Afin de réaliser cet objectif, la MONUSCO devrait s'efforcer de définir et de promouvoir les mesures de pression à appliquer au niveau international pour contraindre la majorité au pouvoir à respecter l'accord du 31 décembre. Cela suppose notamment une intensification de l'action diplomatique entreprise avec les pays voisins de la RDC et d'autres acteurs régionaux tels que la CEEAC, la SADC et l'UA. La MONUSCO devrait s'entretenir avec les partenaires régionaux de l'urgence de la crise politique, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, et des conséquences probables d'une prolongation de la crise pour la région.

La MONUSCO devrait également concentrer ses efforts de stabilisation sur la création d'un environnement stable pour l'organisation des élections. Elle devrait identifier les zones où des menaces pour la sécurité entravent le processus électoral (notamment en ce qui concerne les modalités d'inscription des électeurs) et accorder la priorité au déploiement de ressources militaires et civiles dans ces zones.

En outre, la MONUSCO devrait affecter des capacités civiles (et militaires au besoin) pour assurer la tenue d'élections libres, justes et crédibles, en particulier en exerçant ses bons offices, en maintenant son engagement politique et en poursuivant ses activités de surveillance des activités de la composante police et du bureau conjoint des droits de l'homme des Nations Unies. Dans le cadre de ces efforts, la MONUSCO devra aider le Gouvernement à mettre en œuvre des mesures de renforcement de la confiance, notamment en protégeant la liberté de réunion ainsi que l'indépendance et la liberté des médias. La surveillance du respect des droits de l'homme continuera à occuper une place importante durant toutes les phases de l'exécution de ces activités.

PROTECTION ANTICIPATIVE

La MONUSCO gère un effectif d'environ 16 000 militaires dans un territoire d'une superficie comparable à celle de l'Europe de l'Ouest, doté de moins de 3 200 kilomètres de routes asphaltées[5]. La protection physique que la mission peut offrir dans les diverses régions du pays est extrêmement limitée, en particulier dans un contexte où les menaces à l'encontre des civils continuent de s'étendre sur le plan géographique. La MONUSCO se voit donc obligée de modifier sa stratégie de protection pour se concentrer sur la prévision des événements, car son approche actuelle est trop largement fondée sur une protection assurée par des forces statiques se trouvant dans des bases militaires. Une approche plus dynamique pourrait augmenter la capacité de la mission à exercer une action dissuasive sur les actes de violence et lui donner la souplesse nécessaire pour réagir à l'évolution de la dynamique des menaces à

4 Groupe d'étude sur le Congo : « Les richesses du Président : L'entreprise familiale des Kabila », 19 juillet 2017, disponible à http://congoresearchgroup.org/richesses-du-president/?lang=fr .

5 CIA World Factbook, disponible à www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2085.html .

l'encontre des civils, à mesure que des progrès continuent d'être accomplis sur la voie de la tenue d'élections. En fin de compte, le but poursuivi consiste à prévenir les attaques plutôt qu'à intervenir après coup.

Cette protection anticipative ne pourra être assurée que si les États membres fournissent les ressources et l'équipement nécessaires (en particulier les moyens aériens) afin de permettre à la MONUSCO d'améliorer sa mobilité et ses capacités de renseignement, de manière à anticiper et prévenir avec succès les violences potentielles contre les civils dans toutes les régions du pays. Ce nouveau mode de protection pourrait obliger la MONUSCO à réviser fondamentalement la nature de ses ressources militaires, notamment en renforçant ses services de renseignements et ses capacités de déploiement rapide. En outre, la mission devra continuer à étendre son système d'alerte et ses dispositifs d'alerte rapide dans tout le pays, et faire preuve de créativité en remaniant ce système, qui est actuellement relié à des bases opérationnelles de compagnies qui pourraient mettre un terme à leurs activités.

Les interventions militaires de la mission devraient être accompagnées d'efforts visant à renforcer et étendre les activités de protection assurées par un personnel civil. Ces mesures comprennent la gestion des conflits locaux (pour faire face à l'augmentation des conflits intercommunautaires) ainsi que la surveillance du respect des droits de l'homme et la communication des informations sur cette question (afin de faire face à l'accroissement du nombre d'actes de violence politique). Les efforts de gestion des conflits locaux coordonnés par des membres du personnel chargé des affaires civiles devraient être accompagnés d'efforts coordonnés par leurs homologues responsables des affaires politiques afin d'identifier et d'influencer les interlocuteurs qui, au niveau national, pourraient fomenter des conflits locaux.

Certains participants à l'atelier se sont demandé s'il était toujours justifié de maintenir en place la brigade d'intervention pendant l'année à venir, en soulignant qu'elle n'avait remporté que peu de succès sur le plan militaire depuis la défaite du groupe armé M23 en 2013. D'autres participants ont cependant estimé que la brigade jouait un rôle politique important en pérennisant la participation des principaux pays de la SADC et qu'elle contribuait à améliorer, dans l'esprit des populations, l'image de la mission considérée dans son ensemble.

STRATÉGIE DE SORTIE

MONUSCO doit procéder à une réflexion stratégique sur ce qu'elle peut et ne peut pas réaliser, et collaborer avec ses partenaires pour combler les lacunes observées. L'équipe-pays des Nations Unies sera un partenaire important pour stabiliser la situation en RDC : en contribuant au rétablissement de l'autorité de l'État et à la revitalisation de l'économie. Cependant, l'équipe-pays reste en position de faiblesse sur le terrain, étant donné son financement limité. Il serait opportun de mettre en place un fonds d'affectation spéciale à l'appui de la mission et de l'équipe de pays des Nations Unies pour relever les défis posés aux organismes par les niveaux imprévisibles des contributions volontaires. Il a également été souligné que la mission pourrait devenir un modèle pour de nombreuses réformes de gestion à effectuer à l'avenir.

Programme

Vendredi 14 juillet 2017

9 h 00 – 9 h 15 **Déclaration liminaire**

9 h 15 – 11 h 00 **Séance 1 : Analyse du conflit et stratégie politique**
Pendant cette séance, des responsables de la mission et des experts présenteront une brève analyse du conflit en décrivant les événements récents, et exprimeront leurs vues sur trois scénarios possibles pour l'avenir. Les participants discuteront des menaces décrites dans l'analyse du conflit et de leurs conséquences pour la MONUSCO. Ils envisageront en particulier la probabilité d'élections justes et acceptables dans un avenir proche, et examineront leurs répercussions sur la sécurité dans le pays. Ils tiendront compte des options stratégiques de la mission dans un contexte de polarisation politique et de violence électorale.

Questions à examiner : *Quelle est l'analyse actuelle du conflit effectuée par la mission ? Quels scénarios sont envisageables, et quelle est la stratégie politique qui sous-tend la mission ? Cette stratégie est-elle encore viable ? Quels sont les principaux obstacles à la mise en œuvre de l'accord politique dans des conditions satisfaisantes ? Quels sont les principaux obstacles au transfert efficace des tâches au gouvernement et à l'équipe-pays ? Quelles capacités et approches de la mission se sont révélées efficaces pour influencer le conflit ? Comment perçoit-on actuellement les capacités et dispositions efficaces mises en place au niveau local en vue d'assurer la paix ? Comment le Conseil de sécurité peut-il continuer d'accorder son soutien à la stratégie politique de la MONUSCO ?*

Président
Arthur Boutellis, *Directeur, Centre Brian Urquhart pour les opérations de paix, IPI*

11 h 00 – 11 h 15 Pause-café

11 h 15 – 13 h 00 **Séance 2 : Hiérarchisation des priorités et ordonnancement**
Pendant cette séance, les participants détermineront les principaux objectifs prioritaires de la mission et concentreront particulièrement leur attention sur ses activités, notamment la médiation politique, la protection des civils et la stabilisation. Ils mettront en lumière, à des fins de discussion, certaines priorités importantes en matière de tâches à accomplir et tenteront de déterminer les mesures qui exerceront le plus grand impact en faveur d'une paix durable et du renforcement de l'autorité de l'État. Les participants discuteront également de l'ordonnancement des objectifs prioritaires pour veiller à ce que la mission ne soit pas alourdie par un trop grand nombre de tâches simultanées. Ils tenteront également d'ordonnancer les objectifs pour éviter que la mission ne soit chargée d'exécuter certaines tâches prématurément, avant même que les conditions à leur succès ne soient en place.

Questions à examiner : *Compte tenu du dernier rapport du secrétaire général, de l'analyse du conflit, des scénarios et de l'évolution future de la situation, quels sont les objectifs qui, dans le mandat actuel, devraient être jugés prioritaires ? Quels aspects du mandat la mission a-t-elle réussi à mettre en œuvre ? Quels obstacles ont empêché la mission de transposer sur le plan de l'action les tâches qui lui avaient été confiées, et quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour permettre l'exécution de ces tâches ? Comment le*

mandat de la MONUSCO peut-il faciliter l'adaptation de la mission à l'évolution de la situation sur le terrain ? Que pourraient faire la MONUSCO et la brigade d'intervention pour atténuer le conflit, contribuer à l'organisation d'élections justes et transparentes, et renforcer l'autorité de l'État ? Qu'implique l'aspect « stabilisation » du mandat, et quelles en sont les limites ? Quelles sont les options offertes à la mission en ce qui concerne une stratégie de sortie ? Comment peut-on définir les dimensions politiques du mandat de la mission, ainsi que ses aspects liés à la sécurité ?

Président
Ian Martin, *Directeur exécutif, Security Council Report, ancien membre du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix*

Participants

Mme Ségolène Adam
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

M. Karim Samir Ismail Alsayed
Mission permanente de la République arabe d'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Aïssata Athie
International Peace Institute

M. Alexis Berthier
Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Tatiana Carayannis
Social Science Research Council

Mme Carla Cardona
Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Victor Casanova Abos
Security Council Report

M. Finnian Cheshire
Security Council Report

M. Remi Clavet
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Simon Collard-Wexler
Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Lesley Connolly
International Peace Institute

Mme Ginevra Cucinotta
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Dr Alessandro de Ferrari
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Mme Namie Di Razza
International Peace Institute

Mme Rachel Eklou-Assogbavi
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Major-général Adrian Foster
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Mme Aditi Gorur
Henry L. Stimson Center

M. David Gressly
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Mme Chiho Horiuchi
Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Julie Jolles
Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Mary Kalemkerian
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Col. Sandeep Kapoor
Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Elizabeth Kissam
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Mohamed Lakhal
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Baptiste Martin
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Mme Delphine Mechoulan
International Peace Institute

M. Jonas Mfouatie
Programme des Nations Unies pour le développement

M. Craig Mills
Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dr Alexandra Novosseloff
International Peace Institute

M. Andrew Painter
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

M. Volodymyr Pavlichenko
Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Eduardo León Peñaranda
Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Marie Plamadiala
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Ashish Pradhan
International Crisis Group

M. Christophe Pradier
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Robert Pulver
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

Mme Alexandra Rice
Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Satrajit Sardar
Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Jake Sherman
Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Ugo Solinas
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

M. Quentin Teisseire
Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Madeline Vellturo
Henry L. Stimson Center

M. El-Ghassim Wane
Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Vienne (Autriche) et à Manama (Bahreïn).

Le **STIMSON CENTER** est un centre de recherche sur les politiques libre de toute obédience et œuvrant à la résolution des grandes menaces qui pèsent sur la sécurité et la prospérité du monde. Son programme de protection des civils dans les conflits s'assure le concours des décideurs, des praticiens et des collectivités sur le terrain afin de cerner les vides sécuritaires et de mettre au point des stratégies adaptées aux circonstances pour protéger les populations des sociétés déchirées par la guerre.

Le **SECURITY COUNCIL REPORT** a pour mission de promouvoir la transparence et l'efficacité de l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies. À cette fin : il diffuse des documents d'information objectifs et de haute tenue sur les activités en cours du Conseil et de ses organes subsidiaires ; il réunit les parties prenantes pour approfondir l'analyse des questions dont le Conseil est saisi, ainsi que de ses méthodes de travail et de son fonctionnement ; il encourage la coopération du Conseil avec tous les États membres et avec la société civile ; et il développe la capacité des nouveaux participants à suivre les pratiques et procédures du Conseil à travers des programmes de formation et d'assistance. Indépendant et impartial, le SCR prône la transparence, mais sans prendre position sur les questions dont le Conseil est saisi.

IPI
INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE

777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA
TEL +1-212-687-4300 **FAX** +1-212-983-8246

Freyung 3, 1010 Vienna, Austria
TEL +43-1-533-8881 **FAX** +43-1-533-8881-11

51-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour
P.O. Box 1467, Manama, Bahrain

www.ipinst.org